



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### LE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF EN VEDETTE À RIMOUSKI : L'UTACQ LANCE SON CONGRÈS ANNUEL DU 7 AU 9 MAI 2025

**Rimouski, le 7 mai 2025** – C'est aujourd'hui que débute à Rimouski le congrès annuel de l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec (UTACQ), un rassemblement incontournable pour les acteurs et actrices du transport adapté et collectif à travers la province. L'événement se tient du 7 au 9 mai sous le thème « Un transport développé pour l'humain, par l'humain ».

Près de 90 participants – issus d'organismes de transport, de municipalités, de fournisseurs et de divers partenaires – sont réunis pour discuter des grands enjeux du secteur, partager des pratiques innovantes et réfléchir collectivement à l'avenir d'un transport durable et inclusif partout au Québec.

#### **Une programmation tangible à dimension humaine**

Le congrès met de l'avant des activités variées qui abordent des enjeux concrets vécus dans le milieu, notamment :

- L'intégration des personnes immigrantes;
- Les défis liés à l'engagement bénévole;
- Le recrutement et la gestion des ressources humaines en contexte de pénurie;
- L'épanouissement et le mieux-être professionnel;

*« Le transport adapté et collectif dépasse largement la simple notion de déplacement. C'est un levier d'inclusion sociale, un soutien à la vitalité économique et un facteur de cohésion pour les communautés. Ce congrès est l'occasion de renforcer nos liens, d'échanger nos expériences et de bâtir ensemble des solutions concrètes pour répondre aux besoins des citoyens, peu importe leur région. »* affirme M. Marc-André Avoine, président de l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec.

#### **Une réforme législative nécessaire pour des services plus agiles et flexibles**

L'UTACQ profite également du congrès pour rappeler l'importance de **moderniser la Loi sur les transports**. Actuellement, cette loi limite la capacité des municipalités, des organismes à but non lucratif (OBNL), des MRC et des régies intermunicipales à offrir directement des services de transport avec leurs propres véhicules et chauffeurs. Ce cadre juridique, conçu à l'origine pour protéger les intérêts des opérateurs privés, freine aujourd'hui les efforts des collectivités pour mettre en place des services souples et adaptés à leur réalité, surtout en période de pénurie de main-d'œuvre.

*« Offrir un service de transport de qualité, c'est créer un lien essentiel entre les milieux de vie, les services et les opportunités. Pour y parvenir, il est crucial que les collectivités disposent des outils légaux nécessaires pour agir localement. Une réforme de la Loi sur les transports est indispensable pour permettre un réseau plus humain, flexible et résilient partout au Québec »,* affirme Marc-André Avoine.

L'UTACQ invite les médias à venir rencontrer les participants, découvrir les projets porteurs du réseau et couvrir les discussions autour de l'avenir du transport collectif et adapté dans toutes les régions du Québec.

### **À propos de l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec**

L'Union regroupe **80 services de transport adapté et collectif** relevant d'autorités municipales. Elle œuvre au développement du transport collectif et adapté à l'échelle de la province et contribue activement à l'amélioration de la mobilité dans les régions.

-30-

#### **Source :**

Patricia Auger  
Directrice générale  
T : 418-688-3695  
[dq@utacq.com](mailto:dq@utacq.com)